

LES GROUPES ÉPISCOPAUX DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE EN PROVENCE

L'hommage rendu à Gabrielle Démians d'Archimbaud par le Congrès de la Fédération historique de Provence dont garde trace ce volume de *Provence historique* a salué à juste titre en elle une pionnière de l'archéologie médiévale dans notre pays; l'universitaire à qui l'on doit la création du Laboratoire d'archéologie médiévale de ce qui était alors l'Université de Provence et est aujourd'hui devenu le Laboratoire d'Archéologie médiévale et moderne en Méditerranée de l'Université d'Aix-Marseille, où œuvrent tant de ses élèves qui poursuivent dans la voie qu'elle a tracée afin d'y découvrir de nouveaux champs d'études; l'infatigable chercheuse enfin, dont les fouilles ont été décisives pour la connaissance de sites majeurs de notre région tels Rougiers, La Gayole, Saint-Victor ou Saint-Blaise, sans oublier Digne où elle a su retrouver et identifier sous Notre-Dame du Bourg le groupe épiscopal antique de cette cité. Ce qui nous a introduits d'une certaine façon aux débats de notre Congrès, «Provence, terre de cathédrales», auxquels il m'a été demandé de verser en guise d'introduction une présentation des groupes épiscopaux de l'Antiquité tardive dans notre région.

Ce sera l'occasion pour moi de rendre un autre hommage à l'adresse des archéologues qui depuis une génération, à l'instar de Gabrielle Démians d'Archimbaud, ont conduit sur ces monuments des recherches qui en ont affiné, et souvent renouvelé, l'appréhension. Cela est si vrai qu'un Congrès aurait pu être tout entier dévolu à ce seul thème. Avec raison, les organisateurs de notre rencontre ont pris un autre parti en choisissant la «longue durée» pour traiter des cathédrales, afin de permettre ce croisement des regards entre spécialistes d'époques différentes qui fait la richesse des Congrès de la Fédération historique de Provence. Mais ils ont entrepris en outre de publier parallèlement aux actes de notre rencontre un volume réunissant des études monographiques qui rendent justice aux acquis de ces recherches archéologiques sur les cathédrales de notre région¹. Cela explique que je ne m'attarderai guère sur les singularités que peuvent présenter ces

1. Yann CODOU, Thierry PÉCOUT (dir.), *Les Cathédrales de Provence*, à paraître aux Éditions de la Nuée Bleue, Strasbourg, dans la collection «La grâce d'une cathédrale» dirigée par M^{sr} Joseph Doré.

monuments, privilégiant une approche globale qui commande non seulement de les rapprocher, mais aussi de les inscrire dans leur contexte.

Aussi commencerai-je par un aperçu à la fois statistique et historique, ce qui n'aura rien pour étonner dans le Congrès de notre Fédération née voici quelque soixante ans de la fusion de la Société de statistique de Marseille et de l'Institut historique de Provence. Cela conduit à une accommodation du regard (au sens optique de ce terme) à une réalité plus modeste que les trente-deux cathédrales que le service des Monuments historiques du ministère de la Culture recense en Provence. Les provinces antiques répondant au territoire de l'actuelle Provence ne comptaient en effet que dix-huit chefs-lieux de cités – donc potentiellement dix-huit villes épiscopales – et si ce nombre a finalement atteint vingt-et-un, c'est à cause du dynamisme dont la mission chrétienne a fait montre pendant l'Antiquité tardive.

Les débuts ont pourtant été modestes comme en fait foi le document le plus ancien qui nous permet de les connaître avec quelque consistance : les signatures des Pères qui ont assisté au concile d'Arles de 314². Six communautés provençales seulement y avaient en effet délégué un représentant : des évêques pour Arles (ville épiscopale dès 254 au moins³), Marseille et Vaison ; des clercs de second rang pour Apt, Orange et Nice, ce qui laisse à penser que ces trois Églises étaient encore trop jeunes pour être sous la responsabilité d'un évêque – celle de Nice en particulier dont le siège n'était pas chef-lieu de cité et qui a sans doute été créée à l'initiative de Marseille, l'antique métropole de *Nikaia*. Et cet effectif ne s'est guère étoffé dans le courant du IV^e siècle où la seule nouvelle Église sûrement attestée est celle de Fréjus, dont la situation canonique d'un candidat qui en brigua le siège a été évoquée lors d'un concile tenu à Valence en 374⁴.

Tout autre a été le cours du V^e siècle, et plus précisément de sa première moitié pendant laquelle sont attestées la plupart des autres Églises provençales parmi lesquelles il faut compter celle de Toulon (un simple *portus*, non un chef-lieu de cité) qui fut démembrée du diocèse d'Arles avant 441⁵. Seules font exception les cités alpines de Digne, Gap, Senz et Sisteron où si l'on se fie strictement au témoignage des sources conciliaires qui sont incontes-

2. Jean GAUDEMET, *Conciles gaulois du IV^e siècle*, Paris, 1977, Sources chrétiennes, 241, p. 58-61.

3. Ainsi qu'il ressort d'une lettre de Cyprien de Carthage à l'évêque de Rome Étienne (éd. Louis BAYARD, *Saint Cyprien, Correspondance*, t. II, Paris, 1925, Lettre LXVIII, 1, p. 234-235) dénonçant la pastorale rigoriste de l'évêque Marcianus d'Arles à l'égard des *lapsi* – ces fidèles qui avaient failli lors des persécutions –, ce qui peut suggérer que l'Église d'Arles était alors assez importante (et donc assez ancienne ?) pour que les autorités impériales aient engagé des poursuites contre ses membres.

4. Jean GAUDEMET, *Conciles*, op. cit., p. 110-111.

5. Comme en fait foi à cette date la suscription de son évêque Augustalis aux actes du concile d'Orange, éd. Charles MUNIER, *Corpus christianorum - Series Latina*, t. 148, Turnhout, 1963, p. 88-90.

tables⁶, les premiers évêques sûrement connus ne le sont qu'en 506 ou 517 selon les cas⁷. C'est dire que le gros du réseau antique des évêchés provençaux relève d'un v^e siècle « taillé large » comme aimait à dire Paul-Albert Février.

De fait, le vi^e siècle ne lui a apporté que deux menues retouches dont font foi les actes du concile d'Orléans en 541. L'une, qui tient à la suscription du prêtre Benenatus qu'avait délégué à cette assemblée l'évêque de Glandèves Claudius, signe le parachèvement du maillage des cités alpines; l'autre, plus inattendue, apparaît dans la titulature *episcopus civitatis Carpentoratensium et Vindascensium* dont l'évêque Clematius a fait suivre sa signature⁸. Cette mention conjointe de Carpentras et de Venasque est en effet dans notre région le premier indice d'un déplacement du siège de la résidence épiscopale, mais cela ne fait que confirmer, après les exemples de Nice et de Toulon, promus évêchés même s'ils n'étaient pas chefs-lieux de cités, combien les Églises antiques ont été pragmatiques en matière de géographie ecclésiastique.

Or ces vingt-et-une villes épiscopales ont toutes naturellement compté dès l'Antiquité ce qu'il est d'usage aujourd'hui de nommer un « groupe épiscopal », c'est-à-dire l'ensemble des bâtiments nécessaires à la vie d'une communauté chrétienne: des édifices de culte, cathédrale et baptistère; une résidence où l'évêque pouvait dans certaines Églises vivre en commun avec ses clercs; des locaux à usage liturgique ou de service enfin. Et près de la moitié des villes – dix exactement – ont livré des restes plus ou moins étendus de ces groupes épiscopaux qui permettent d'en apprécier, même de façon trop approximative à notre gré, la chronologie, l'importance et la configuration (fig. 1).

S'agissant de la chronologie, tous doivent être rapportés à un « v^e siècle taillé large » dont les fouilles de Marc Heijmans dans l'enclos Saint-Césaire d'Arles fournissent une parfaite illustration puisqu'elles ont livré à la fois une petite église du troisième quart du iv^e siècle et la très vaste cathédrale en usage sous Césaire, entre 502 et 542⁹. Ce primat du v^e siècle ne saurait surprendre

6. Suivant en cela la méthode chère à P.-A. Février et à son maître H.-I. Marrou et qu'a également adoptée l'équipe internationale de la Topographie chrétienne des cités de la Gaule. Même si elles ne fournissent qu'une image *a minima* de la christianisation, on s'en tiendra à ces données assurées, non sans signaler que d'autres chercheurs imaginent une création plus précoce de certaines Églises alpines, tel Jean-Rémy PALANQUE, « Les évêchés provençaux à l'époque romaine », dans *Provence historique*, t. I, fasc. 3, 1951, p. 105-143: pour lui, p. 135, celle de Gap serait attestée vers 370 et celle de Digne dès 374 (p. 136).

7. 506 pour Digne et Senz à cause de la signature de leurs évêques Pentadius et Marcellus au concile d'Agde (éd. Charles MUNIER, *op. cit.*, p. 213); 517 pour Sisteron et Gap dont les évêques Valerius et Constantius ont alors souscrit aux actes du concile d'Épaone (éd. Jean GAUDEMET, Brigitte BASDEVANT, *Les canons des conciles mérovingiens – VI^e-VII^e siècles*), t. I, Paris, 1989, Sources chrétiennes, 353, p. 122.

8. Éd. Jean GAUDEMET, Brigitte BASDEVANT, *Les canons*, *op. cit.*, p. 292-293.

9. Pour ce monument encore en cours de fouille, la présentation synthétique la plus récente est celle de Marc HEIJMANS, « Le monument chrétien hors norme de l'enclos Saint-Césaire d'Arles », dans Jean GUYON, Marc HEIJMANS (dir.), *L'Antiquité tardive en Provence (IV^e-VI^e siècle) – Naissance d'une chrétienté*, Arles, 2013, p. 173-179.



Fig. 1. Principaux groupes épiscopaux antiques de Provence à même échelle, d'après Jean Guyon, Marc Heijmans, La Provence pendant l'Antiquité tardive, op. cit., p. 98-99 (D.A.O. Christian Hussy, service régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur).

après ce qui vient d'être dit de son importance pour la mission chrétienne dans la région. Il convient cependant de le justifier pour la demi-douzaine d'Églises attestées dès le début du IV^e siècle, voire le milieu du III^e siècle pour Arles, qui disposaient certainement dès leur création d'édifices de culte et de locaux de service à imaginer ailleurs que sous les cathédrales actuelles où les fouilles n'en ont livré nulle trace : qu'il ait fallu attendre (au mieux) la fin du IV^e siècle pour pourvoir à leur remplacement s'explique par le fait qu'à cette date le christianisme était devenu *de facto* religion d'empire, de sorte que les monuments chrétiens furent dès lors des sortes de monuments publics dont la construction flattait l'orgueil des Églises autant que celui des cités.

Sauf à Arles, c'est au-dessous et alentour de ces mêmes cathédrales qu'ont été identifiés les groupes épiscopaux antiques, ce qui conduit à supposer avec les rédacteurs de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*¹⁰ qu'il en allait de même dans les villes où la preuve archéologique manque. À retenir cette hypothèse, la majorité de ces monuments, toujours établis *intra muros*, paraissent occuper au sein du tissu urbain une situation relativement marginale. Plusieurs traits conduisent cependant à nuancer ce jugement. Dans les cités pourvues de vastes enceintes d'époque impériale, comment savoir en effet si une telle localisation ne répondait pas à une forte densité de l'habitat de l'Antiquité tardive dont nous n'avons en règle générale qu'une médiocre connaissance¹¹ ? Et dans les villes dotées d'une enceinte pendant l'Antiquité tardive, celle-ci est généralement d'extension si réduite qu'il est un peu vain d'y distinguer un centre et une périphérie. En outre des situations apparemment marginales peuvent répondre à des « points forts » de la topographie urbaine, comme à Arles, Avignon et Marseille où les cathédrales, établies dans les deux premiers cas sur une hauteur et dans le dernier sur le front de mer, constituaient des signes ostensibles de la christianisation de ces villes pour quiconque s'en approchait. Enfin, il est tout de même quelques exemples de groupes épiscopaux établis à proximité du centre civique, comme à Fréjus où le groupe est proche du forum et à Apt où il est situé entre théâtre et forum.

Les deux cas de transferts d'un groupe épiscopal que la région a connus pendant l'Antiquité et le haut Moyen Âge montrent d'ailleurs que ce centre civique conservait alors une forte fonction symbolique à laquelle les Églises mêmes étaient sensibles. À Arles en effet, ce transfert a conduit après le VI^e siècle à coup sûr¹² à délaisser l'angle sud-est du rempart antique pour les

10. Nancy GAUTHIER, Jean-Charles PICARD (éd.), *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, t. II, *Provinces ecclésiastiques d'Aix et Embrun* (Narbonensis Secunda et Alpes Maritimae) et III, *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles* (Viennensis et Alpes Graiae et Poeninae), Paris, 1986, à consulter, quand il sera paru, conjointement avec le t. XVI actuellement sous presse qui contiendra des *addenda et corrigenda* particulièrement précieux pour une région où les fouilles, pendant les quelque quarante ans écoulés depuis la parution de ces volumes, ont profondément renouvelé nos connaissances.

11. Seule en effet la ville d'Aix paraît faire exception en la matière, comme on verra par la note 14.

12. Cette date pourra surprendre quand l'historiographie arlésienne a longtemps tenu ce transfert pour acquis dès la mort de l'évêque Hilaire en 449, mais les fouilles de Marc Heijmans

abords du forum et à Aix où il est précisément daté du tournant du VI^e siècle¹³, c'est sur le forum lui-même (ou un forum secondaire ?) qu'il a été effectué, au détriment du site primitif que les recherches conduites par Nuria Nin sur le théâtre romain et le quartier qu'il a accueilli pendant l'Antiquité tardive invitent plus que jamais à imaginer à l'emplacement de l'église Notre-Dame de la Seds¹⁴ (fig. 2).

C'est là un signe que l'Église avait acquis à cette date une pleine maîtrise de la topographie urbaine dont les prémisses se reconnaissent dès le siècle précédent par l'appropriation de monuments publics de moindre importance comme les thermes, afin de construire à leur emplacement des cathédrales comme ce fut le cas à Riez et Cimiez¹⁵. Les temples en revanche ne paraissent pas avoir été transformés en édifices de culte chrétiens car l'hypothèse d'Henri Tréziny relative à l'installation de la cathédrale de Marseille sur un possible sanctuaire antique¹⁶, si ingénieuse soit-elle, ne peut s'appuyer sur aucun argument archéologique réellement probant.

Ainsi ont été élevés pendant l'Antiquité tardive au sein des villes provençales autant de monuments qui restent encore aujourd'hui des repères topographiques majeurs. Et cela même lorsque la cathédrale a fait l'objet d'un transfert car Notre-Dame de la Seds et Saint-Sauveur à Aix, tout comme Saint-Trophime et ce qui reste des monuments de l'enclos Saint-Césaire à Arles conservent également le souvenir des deux premiers établissements chrétiens que ces villes ont connus.

citées à la note 9 en ont fait justice, en montrant que la cathédrale primitive était encore en usage sous l'épiscopat de Césaire; elles ne fournissent cependant qu'un *terminus ante quem* non pour son transfert à l'emplacement de l'actuelle primatiale Saint-Trophime.

13. Rollins GUILD, Jean GUYON, Lucien RIVET, « Aix-en-Provence, groupe épiscopal Saint-Sauveur - Sainte-Marie », dans Noël DUVAL (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, I, *Sud-Est et Corse*, Paris, 1995, p. 109-117. Afin d'alléger l'apparat des notes, dans la suite de cette communication, il ne sera plus fait renvoi à cet ouvrage où l'on trouvera des notices sur toutes les cathédrales antiques de la région connues par l'archéologie, mais seulement aux publications des fouilles conduites après sa parution qui conduisent à en réviser substantiellement les notices.

14. Nuria NIN, « La réoccupation des monuments antiques : l'exemple du théâtre d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) », dans Jacques-Élie BROCHIER, Armelle GUILCHER, Mireille PAGNI (éd.), *Archéologies de Provence et d'ailleurs, Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sawzade*, Bulletin archéologique de Provence, Supplément 5, Aix-en-Provence, 2008, p. 627-674. Le véritable lotissement de la *cavea* du théâtre par un dense habitat à partir du milieu du V^e siècle peut devoir beaucoup en effet à la proximité de Notre-Dame de la Seds. Cela ne suffit pas cependant à clore définitivement le débat ouvert de longue date sur l'identification de ce monument comme siège de la première cathédrale d'Aix; il faudrait pour cela pouvoir fouiller sous l'église elle-même.

15. Pour Riez, on renverra à la communication de Philippe Borgard dans ce même volume, p. 79-91; pour Cimiez à Monique JANNET-VALLAT, « Le baptistère de Cimiez dans son environnement - Nouvelles approches », dans Mario MARCENARO (éd.), *Albenga città episcopale, tempi e dinamiche della cristianizzazione tra Liguria di Ponente e Provenza, Convegno internazionale e tavola rotonda, Albenga, 21-23 settembre 2006*, Genova-Albenga, 2007, p. 862-890.

16. Henri TRÉZINY, « Topographie, urbanisme et architecture de Marseille pendant l'Antiquité », dans Marie-Pierre ROTHÉ, Henri TRÉZINY, *Marseille et ses alentours*, Carte archéologique de la Gaule, 13/3, Paris, 2005, p. 237.

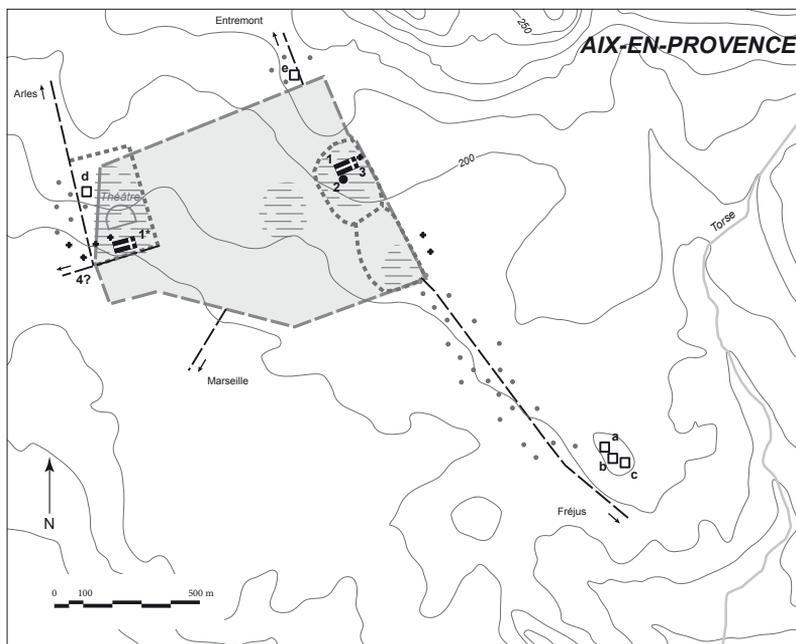


Fig. 2. La topographie chrétienne d'Aix-en Provence pendant l'Antiquité : en 1* Notre-Dame de la Seds, sans doute la cathédrale primitive située à l'ouest de la ville; en 1, comme une sorte de « pendant » à l'est, la cathédrale du VI^e siècle retrouvée par les fouilles au-dessous de Saint-Sauveur. En pointillés, la « ville des Tours » et le bourg-Saint-Sauveur nés au Moyen Âge autour de ces édifices et, au sud du bourg Saint-Sauveur, le bourg comtal (DAO Erwan Dantec, Marc Heijmans).

Laissons cela, sur quoi notre Congrès nous donnera certainement l'occasion de revenir, pour examiner les éléments constitutifs des groupes épiscopaux antiques, et d'abord l'église de l'évêque – la cathédrale –, un terme qu'il faut en certains cas marquer du signe du pluriel. Dire cela, ce n'est pas seulement faire allusion à la thèse classique de Jean Hubert qui a proposé de reconnaître sous les multiples titulatures des groupes épiscopaux carolingiens et médiévaux autant d'églises qui pourraient être les héritières de groupes épiscopaux antiques¹⁷; c'est faire droit surtout aux recherches archéologiques récentes qui ont montré la complexité de ces premiers groupes épiscopaux dont, hors de nos frontières, Genève offre un cas d'école grâce à l'acribie des recherches que Charles Bonnet y a conduites pendant plus de trente ans¹⁸.

17. Jean HUBERT, « Les cathédrales doubles de la Gaule », dans *Genava*, nouvelle série, XI, 1963, p. 105-125; pour une actualisation des données de cette étude à la lumière des recherches récentes, voir aussi le dossier sur « Les “églises doubles” et les “familles d'églises” » dans *Antiquité tardive*, 4, 1996, p. 19-234.

18. Charles BONNET, Alain PEILLEX (dir.), *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève – Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Mémoires et documents, 65, Genève, 2012.

Dans notre région cependant, seules les fouilles de Marc Heijmans dans l'enclos Saint-Césaire d'Arles peuvent offrir des éléments qui évoquent par à peu près la multiplicité des édifices culturels qui se vérifie à Genève. Entre les deux églises qui ont déjà été mentionnées, la campagne de 2012 a révélé en effet un troisième lieu de culte identifiable par la présence d'une base d'autel dans son abside, qu'il convient de rattacher également au groupe épiscopal du VI^e siècle (fig. 3). Malheureusement, l'indisponibilité à la fouille d'une bonne partie du terrain de l'enclos ne permettra guère de préciser la configuration d'ensemble du groupe épiscopal.



Fig. 3. Le groupe épiscopal antique d'Arles : au nord, la vaste cathédrale en usage sous l'épiscopat de Césaire dans la première moitié du VI^e siècle ; au sud, contre le rempart restauré pendant l'Antiquité tardive, une autre église du dernier quart du IV^e siècle, et entre ces deux monuments de culte, un troisième édifice augmenté à l'est d'une abside pourvue d'un autel qui a été révélée par la fouille de 2012 (DAO Erwan Dantec, Marc Heijmans).

Et pour le reste, il faut s'en tenir essentiellement aux deux édifices fouillés à Digne au-dessous de Notre-Dame du Bourg par Gabrielle Démians d'Archimbaud; encore fournissent-ils un cas assez particulier de « cathédrale double » car le plus petit, au nord, paraît surtout avoir servi à un usage funéraire.

À Vaison en effet, où deux édifices de culte ont été identifiés devant la façade et au-dessous de la nef de la cathédrale médiévale, les recherches de Caroline Michel d'Annoville concluent à l'existence, non d'une cathédrale double, mais de deux édifices successifs dont le plus récent, sous la cathédrale, serait « postérieur aux v^e-vi^e siècles »¹⁹. Même constat négatif à Fréjus où Michel Fixot a mis en évidence dans la première travée de la cathédrale médiévale, elle-même héritière de la cathédrale antique, une fenêtre étroite dont la présence exclut l'existence d'une deuxième église qui aurait occupé l'emprise de la nef nord dédiée à Saint-Étienne²⁰.

Restent quatre cas en attente d'une (hypothétique) vérification: celui d'Aix-en-Provence où la nef romane, puis gothique, Sainte-Marie pourrait être à l'emplacement d'une église antique accolée à la nef Saint-Maximin sous laquelle ont été mis en évidence les restes de la cathédrale du vi^e siècle; celui d'Antibes où les fouilleurs supposent que les ultimes transformations de l'édifice de culte antique qu'ils ont identifié au-dessous de la chapelle du Saint-Esprit pourraient être dues à la construction plus au sud d'un autre édifice de culte qu'ils hésitent à placer aux vii^e-viii^e siècles ou à l'époque carolingienne; celui de la colline du Château à Nice, où Marc Bouiron se propose de reconnaître dans les années qui viennent si Saint-Jean et Saint-Paul – deux édifices mentionnés au Moyen Âge auprès de la cathédrale réduite à l'état de ruines sous laquelle il a identifié les restes de la cathédrale antique²¹ – ont ou non été construits au-dessus d'édifices relevant du premier groupe épiscopal de la ville; celui d'Apt enfin où l'existence de deux églises est attestée à l'époque carolingienne au sein du groupe épiscopal²².

En l'état actuel du dossier, le plus prudent est donc d'imaginer qu'en règle générale les cathédrales provençales de l'Antiquité étaient des édifices uniques, de dimensions relativement modestes comprises entre une vingtaine et une cinquantaine de mètres pour la longueur (la moyenne se situant autour

19. Caroline MICHEL D'ANNOVILLE, « La cathédrale Notre-Dame de Nazareth de Vaison: fouilles récentes », dans *Antiquité tardive*, 4, 1996, p. 315-319; ici p. 319.

20. Pour une étude exhaustive de ce monument, on consultera désormais Michel FIXOT, *Le groupe épiscopal de Fréjus*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 25, Turnhout, 2012.

21. Marc BOUIRON, « Nice: Projet collectif de recherche La colline du château à Nice des origines à nos jours », dans *Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2009*, Aix-en-Provence, 2010, p. 71-74.

22. Martine JOUVE, *Etude de la cathédrale d'Apt*, maîtrise d'histoire, Université de Provence, Aix-Marseille I, dactyl., 1983; Martine JOUVE-CODOU, « Evolution topographique de la cathédrale d'Apt du ix^e au xii^e siècle », 7^e journée d'études vaudoises et historiques du Luberon, Association d'études vaudoises, 1987, p. 41-47; Martine JOUVE-CODOU, Yann CODOU, « Apt, une cité épiscopale du iv^e au xii^e siècle », dans Marc DUMAS dir., *Le Luberon-encyclopédie d'une montagne provençale*, Les Alpes de lumière, Forcalquier, 2013, p. 225-233.

d'une trentaine de mètres) et d'une largeur de 10 à 15 m. Leur typologie est plus malaisée à déterminer en raison du caractère souvent fragmentaire des éléments conservés, mais elle semble avoir été assez variée. Sans doute le plan basilical à une seule nef est-il très répandu, avec cependant des variations pour le tracé de l'abside située à l'est qui peut être semi-circulaire pour la première cathédrale de Vaison, rectangulaire à Digne et à Nice, semi-circulaire inscrite dans un rectangle à Cimiez. Mais à Antibes la nef est prolongée à l'est par une abside sensiblement de même largeur qu'elle et un dispositif analogue se vérifie à Fréjus, Riez et peut-être Aix-en-Provence pour des édifices à chevet plat, de plan rectangulaire, où la séparation entre nef et sanctuaire est seulement marquée par un emmarchement.

Peut-être en allait-il de même à Marseille où la restitution d'une abside semi-circulaire reste hypothétique ? Pour autant, l'édifice en ce cas comptait sûrement trois nefs, comme la seconde cathédrale de Vaison qui lui est postérieure (mais de combien de temps ?) ; on peut cependant imaginer pour ces nefs deux restitutions inégalement ambitieuses comme l'ont bien montré Marc Bouiron et Françoise Paone²³. L'hypothèse la plus modeste, qui donne au monument même largeur que la cathédrale médiévale, paraît la plus probable (fig. 4).

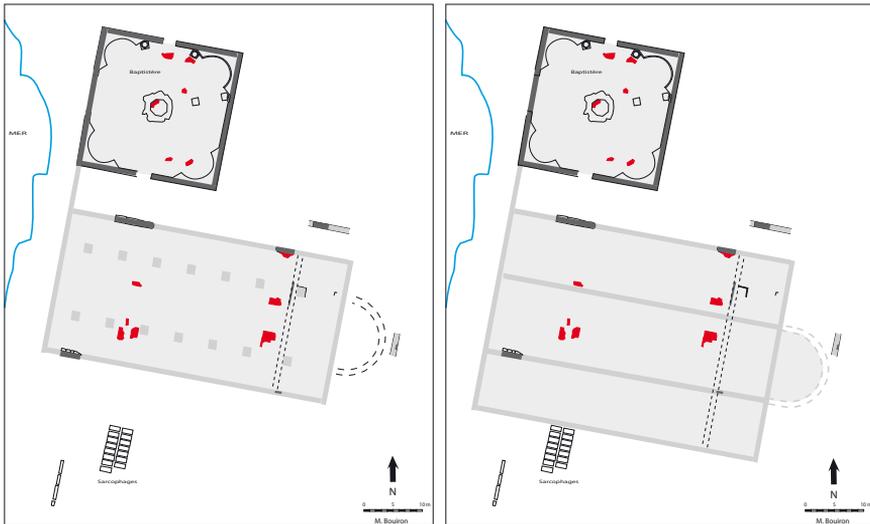


Fig. 4. Deux restitutions possibles de la cathédrale antique de Marseille selon Marc Bouiron et Françoise Paone, d'après Marseille. *Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René*, op. cit., fig. 8-9, p. 232.

23. Marc BOUIRON, Françoise PAONE, « Le groupe épiscopal de Marseille. Nouvelles données », dans Henri TRÉZINY, Bruno BIZOT, Armelle GUILCHER, Jean GUYON, Mireille PAGNI (éd.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au roi René*, Actes du colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 novembre 1999, Collection Études massaliètes, 7, Aix-en-Provence, 2001, p. 225-234.

Seule la cathédrale d'Arles possède donc une réelle originalité, sans doute due au fait qu'elle réutilise largement un édifice antérieur. Il s'agit en effet d'un monument de plan barlong dont l'ampleur surprend d'autant plus que les données de fouilles actuelles l'assignent au VI^e siècle où les édifices de culte sont en général de dimensions assez modestes, même dans une capitale comme Ravenne : sa largeur de quelque 60 m surpasse en effet la longueur de la cathédrale de Marseille et le diamètre de son abside est voisin de celui des basiliques constantiniennes de Rome (fig. 5).



Fig. 5. Restitution à l'aquarelle de la cathédrale d'Arles au VI^e siècle par Jean-Claude Golvin : l'évocation du décor est librement inspirée des mosaïques contemporaines de Ravenne, mais l'ampleur du monument est sans commune mesure avec celle des édifices de culte chrétiens de cette ville.

Le décor de ces édifices reste très mal connu, sauf pour les revêtements de sol qui sont très variés : de simples mortiers de tuileau le plus souvent, sauf à Marseille où la mosaïque est omniprésente. Ailleurs, comme à Digne et à Fréjus, elle paraît avoir été réservée au sanctuaire et il en va de même à Arles où le *presbyterium* a cependant accueilli un revêtement plus onéreux encore : un dallage de marbre polychrome. Tout aussi mal connus sont les aménagements liturgiques qui ne sont observables que dans trois édifices : à Arles encore où un banc presbytéral, de forme semi-circulaire, est séparé de l'abside par un corridor pavé en mosaïque et où le sanctuaire donne accès par l'intermédiaire d'une *solea* à un ambon projeté de près de 7 m de diamètre

(fig. 6), ce qui n'est pas sans rappeler, en bien plus monumental, les dispositifs liturgiques de Digne; à Cimiez enfin où sont conservés un banc presbytéral établi contre le mur semi-circulaire de l'abside et le support de l'autel.



Fig. 6. L'ambon circulaire de la cathédrale d'Arles au VI^e siècle; les murs surimposés à l'ambon sont d'époque médiévale (cliché Marc Heijmans).

Quittons les cathédrales pour en venir à l'autre édifice de culte dont tout groupe épiscopal était pourvu: le baptistère, qui était dans l'Antiquité un bâtiment isolé ou facilement isolable afin de préserver le secret des sacrements de l'initiation chrétienne qui y étaient administrés, mais voisin de la cathédrale où les néophytes assistaient à l'eucharistie et communiaient pour la première fois au corps et au sang du Christ à l'issue de la cérémonie. De ce fait, deux des baptistères provençaux, ceux d'Aix-en-Provence et de Cimiez, sont accolés à la cathédrale et les autres – Marseille, Riez et Fréjus – en sont très proches. Mais leur localisation est variable: au nord à Cimiez et Marseille, à l'ouest à Riez et Fréjus, au sud enfin pour Aix-en-Provence (fig. 1).

Si l'on passe sur le cas de Cimiez dont le plan trapézoïdal s'explique par la réutilisation du *praefurnium* des thermes antérieurs à la cathédrale, tous déclinent de subtiles variations sur un même schéma, carré à l'extérieur, octogonal à l'intérieur à cause de la présence de niches semi-circulaires dans les angles²⁴. Mais à Fréjus des niches rectangulaires ont en outre été disposées sur les côtés et ce baptistère, d'autre part, est le seul à ne point compter une colonnade qui ménage un déambulatoire annulaire autour de l'espace central où était une piscine de forme octogonale comme dans les autres bâtiments provençaux, sauf à Cimiez où elle est hexagonale. D'autres considérations dans lesquelles il est superflu d'entrer font ainsi qu'il n'est pas deux de ces

24. Pour une présentation d'ensemble de ces édifices, on renverra à Jean GUYON, «Baptistères et groupes épiscopaux de Provence – Élaboration, diffusion et devenir d'un type architectural», dans Noël DUVAL (éd.), *Actes du XI^e Congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 septembre 1986)*, Collection de l'École française de Rome, 123, vol. III, Rome, 1989, p. 1427-1449.

édifices qui soient exactement semblables, mais leur similitude globale ne trompe pas: elle traduit une émulation entre Églises qui se reconnaît aussi à leur taille très différente. Les baptistères de Cimiez, Riez et Fréjus, simples villes épiscopales, ont en effet une emprise au sol d'une centaine de mètres carrés, soit la moitié de celle du baptistère d'Aix-en-Provence, métropole de la Narbonnaise Seconde, qui dépasse 200 m², et si le baptistère de Marseille est trois fois plus ample encore, c'est parce que son évêque, au début du v^e siècle, ambitionnait au mépris des règles canoniques d'être le primate de la Provence intérieure. Car quel autre monument que cet édifice véritablement hors normes pouvait mieux symboliser la puissance et la fécondité de son Église ?

Du reste, la somptuosité du décor dont il l'avait pourvu marque assez ces ambitions (fig. 7): placages de marbres précieux pour la piscine, marqueterie de marbre pour le sol de l'espace central, décor de mosaïques polychromes pour le déambulatoire et les niches, placage de marbre pour le bas au moins des parois, probable décor en mosaïque enfin pour la coupole, même si la preuve manque. À Aix-en-Provence en revanche, les revêtements de sol en

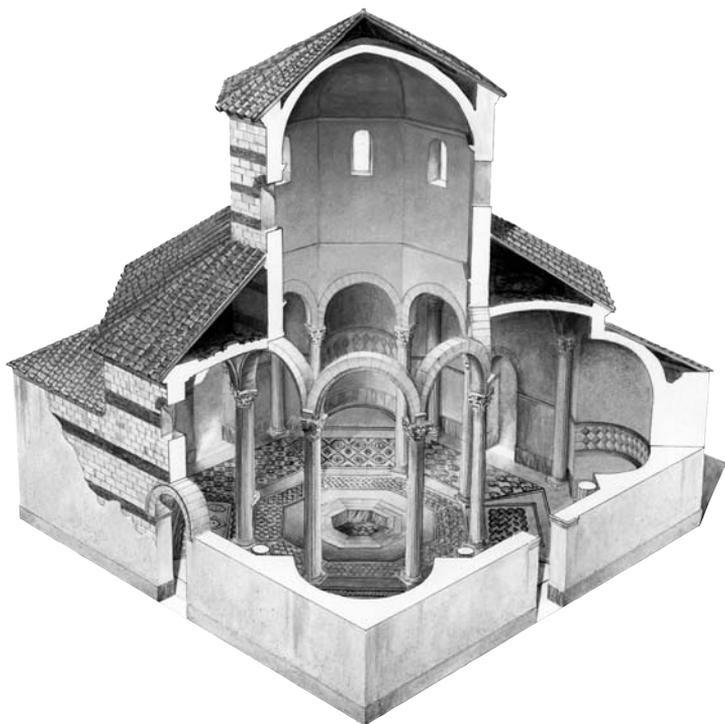


Fig. 7. Restitution à l'aquarelle du baptistère de Marseille du v^e siècle par Jean-Baptiste Héron, d'après Jean Guyon, Marc Heijmans, *La Provence pendant l'Antiquité tardive*, *op. cit.*, p. 107.

mosaïque étaient cantonnés dans les niches d'angle et ailleurs, ce sont des bétons de tuileaux. Cependant les remplois systématiques d'éléments antiques – bases fûts et chapiteaux – dans les élévations de tous ces baptistères contribuaient à leur donner une monumentalité certaine, accrue encore à Fréjus par l'appareillage polychrome des arcatures ; mais peut-être sommes-nous abusés par l'état actuel du monument, car on ignore si ces arcatures étaient ou non enduites dans l'Antiquité.

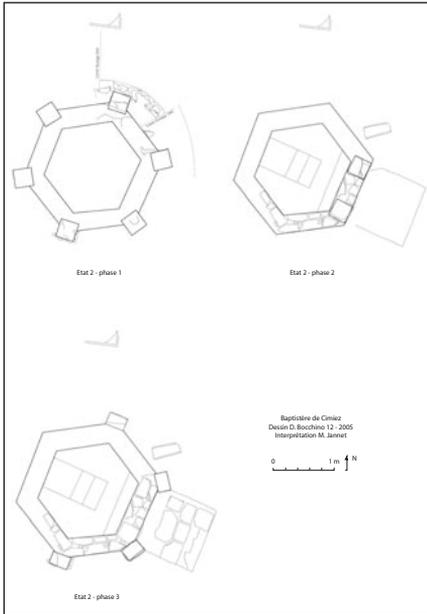


Fig. 8. Les états successifs de la piscine du baptistère de Cimiez selon Monique Jannet-Vallat (D.A.O. Danièle Bocchino).

Tels étaient ces monuments raffinés et précieux qui ont sûrement connu pendant l'Antiquité des transformations que l'on ne peut cependant apprécier que dans le baptistère de Cimiez qui doit ce privilège au fait qu'il a été précocement abandonné. Les recherches récentes de Monique Jannet-Vallat permettent en effet de distinguer pas moins de trois aménagements successifs autour de la piscine (fig. 8) qui a en outre été réaménagée jusqu'à être réduite pour finir à un petit bassin sans alimentation en eau courante, bien adapté au baptême des enfants qui s'était généralisé avec les succès de la mission chrétienne²⁵. Et l'on connaît en outre depuis les fouilles de Fernand Benoit l'estrade aménagée contre la paroi est du baptistère, qui peut avoir servi de support à l'un de ces autels que l'on aménageait volontiers dans ces monuments à la fin de l'Antiquité tardive.

Il reste que, tout isolés qu'ils fussent, les baptistères pouvaient compter à leurs côtés d'autres salles, tels les petits thermes qui sont présents à Cimiez au nord-est de l'édifice. Pour autant, ce n'est guère qu'à Aix-en-Provence que l'on peut vérifier (et pour une part soupçonner) grâce aux fouilles du cloître l'ampleur que pouvaient prendre ces éléments annexes d'un groupe épiscopal dont on ignore d'ailleurs jusqu'à quel point ils étaient liés aux édifices de culte qu'ils jouxtent. Rien ne permet en effet de connaître leur dévolution, sauf pour d'autres thermes qui ont été fouillés sous la galerie est. Mais le fait qu'ils aient été reconnus sous l'ensemble des galeries ne permet pas de

25. Monique JANNET-VALLAT, « Le baptistère de Cimiez dans son environnement », *art. cit.*, p. 886.

douter qu'ils avaient une extension comparable à celle du groupe épiscopal médiéval, ce qui donne la mesure de l'emprise sur la topographie urbaine que les groupes épiscopaux avait acquise dès l'Antiquité, d'autant qu'ils compartaient un dernier élément : la résidence destinée à l'évêque et parfois aussi à ses clercs.

Celle-ci n'est malheureusement connue en Provence que dans trois ou quatre villes, et toujours de façon très partielle, voire hypothétique comme à Cimiez où Paul-Albert Février hésitait à interpréter comme relevant de la « maison de l'évêque » le petit balnéaire juxtant le baptistère, mais pour cette raison surtout « que le terrain au nord n'a pas été fouillé. Le rocher monte et les constructions ont été détruites presque totalement »²⁶. Il est donc à jamais impossible de savoir s'il faut bien imaginer dans cette ville un groupe épiscopal très compact, comme celui dont Michel Fixot et Lucien Rivet ont reconnu les restes à Fréjus en fouillant sous la place Formigé. Leurs recherches ont établi en effet que le mur de la façade occidentale de la cathédrale se prolongeait sur une bonne vingtaine de mètres vers le sud avant de faire retour au long la rue antique au-dessus de laquelle a été construite l'aile méridionale du palais épiscopal médiéval – l'actuelle mairie –, ce qui invite à reconnaître dans ces éléments l'angle sud-ouest de la résidence épiscopale antique (fig. 9). La resti-

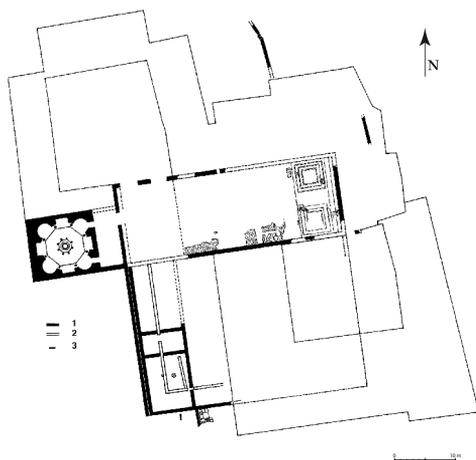


Fig. 9. Le groupe épiscopal antique de Fréjus : 1. et 2. Les états successifs de la résidence épiscopale reconnue au sud de la cathédrale, qui se poursuivait au-dessous du palais épiscopal médiéval, actuellement siège de la mairie ; 3. Tombe (dessin Sylvestre Roucole).

26. Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV^e siècle (Archéologie et Histoire Urbaine)*, BEFAR, 212, Paris, 1964, p. 60 ; à noter cependant que Fernand BENOIT, *Cimiez, la ville antique (monuments, histoire). Fouilles de Cemenelum*, I, Paris, 1977, p. 143, juge pour sa part que le petit balnéaire était lié aux cérémonies du baptême.

tution est d'autant plus assurée que les aménagements qui ont été identifiés dans le seul secteur disponible à la fouille sont monumentaux – en particulier pour le portique qui a été aménagé dans un second temps au long des murs ouest et sud ; sans parler, naturellement, de la permanence de l'occupation des lieux qui fournit un indice supplémentaire en sa faveur.

C'est cette même permanence qui nous a conduits, Michel Fixot, Jean-Pierre Pelletier, Lucien Rivet et moi-même, à proposer de reconnaître dans les éléments que nous avons fouillés sous la cour de l'Archevêché d'Aix-en-Provence la résidence épiscopale antique de cette ville²⁷. En ce cas, il ne s'agissait pas d'une construction *ex novo*, mais de la transformation d'une *insula* de la ville antique située sur la rive orientale du *cardo* secondaire qui longeait le forum sur lequel a été construite la cathédrale – transformation que les fouilles datent sans doute possible de l'Antiquité tardive (fig. 10). Si l'on accepte notre interprétation, qui se fonde également sur la parfaite conservation des sols antiques en béton de tuileau jusqu'à la construction du premier palais épiscopal du Moyen-Âge, Aix offrirait ainsi un type plus « éclaté » de groupe épiscopal qui se vérifie également à Marseille depuis les fouilles que Catherine Barrat et Françoise Paone ont conduites aux abords de la cathédrale médiévale Notre-Dame de la Major²⁸.

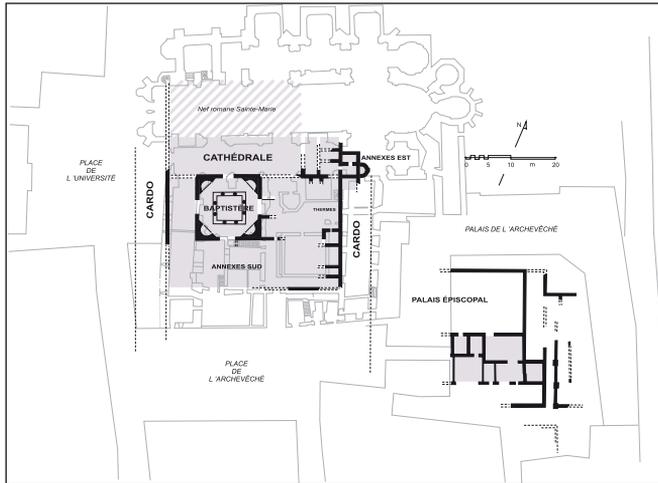


Fig. 10. Le groupe épiscopal antique d'Aix-en-Provence : en grisé, les éléments sûrement attribuables à l'Antiquité tardive ; en hachures, ceux dont l'attribution est hypothétique. (dessin Lucien Rivet ; D.A.O Sylvie Saulnier).

27. Michel FIXOT, Jean GUYON, Jean-Pierre PELLETIER, Lucien RIVET, « Des abords du forum au palais archiépiscopal : étude du centre monumental d'Aix-en-Provence », dans *Bulletin Monumental*, 144-III, 1986, p. 195-290.

28. Catherine BARRA, Françoise PAONE, « Marseille : la demeure épiscopale durant l'Antiquité tardive et son déplacement au Moyen Age, contributions de l'archéologie (1995-2010) », dans Sylvie BALCON-BERRY, François BARATTE, Jean-Pierre CAILLET, Dany SANDRON (éd.), *Des domus ecclesiae aux palais épiscopaux, Actes du colloque tenu à Autun du 26 au 28 novembre 2009*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 23, Turnhout, 2012, p. 99-114.

Sur la rive nord du *decumanus* situé à l'alignement du mur nord du baptistère, les fouilles du tunnel de la Major ont en effet livré les restes d'une luxueuse *domus* de l'Antiquité tardive (fig. 11) dont l'interprétation serait restée incertaine sans la découverte, lors de la réfection des sols aux abords de la cathédrale, de son aile ouest qui comptait une salle au sol décoré d'une mosaïque polychrome dont la gamme chromatique et les motifs sont semblables à ceux des édifices de culte du groupe épiscopal, cathédrale et baptistère (fig. 12). Que cette salle relève de la résidence épiscopale est donc hautement vraisemblable et cela permet par contrecoup, grâce aux éléments livrés par la fouille, d'assigner sûrement à la première moitié du v^e siècle la création de ce groupe épiscopal qui n'était daté jusqu'il y a peu que par des arguments de vraisemblance.

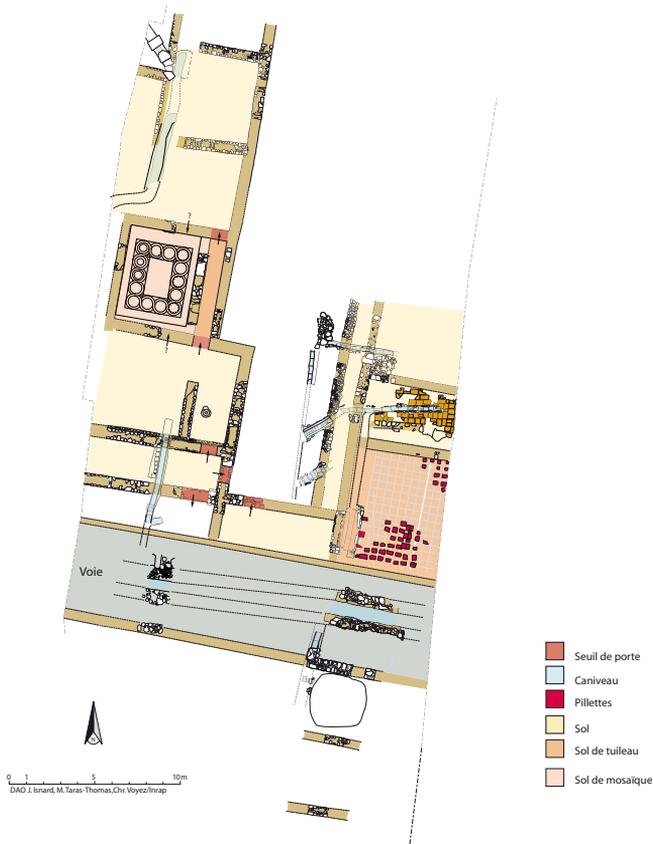


Fig. 11. La résidence du groupe épiscopal antique de Marseille située sur la rive nord d'une voie conduisant au baptistère selon C. Barrat et F. Paone, d'après Jean Guyon, Marc Heijmans, *La Provence pendant l'Antiquité tardive*, op. cit., p. 102 (DAO J. Isnard, M. Taras-Thomas, Chr. Voyez, INRAP).



Fig. 12. La mosaïque de pavement d'une salle de la résidence épiscopale de Marseille au V^e siècle, dont seule une petite moitié est conservée : des sparteries et des fleurons sur le pourtour ; au centre, un panneau dont les diagonales sont marquées par des cratères supportant des pyramides de feuillages, le reste du champ étant peuplé par des paons affrontés à un buisson de roses sur les petits côtés et des acanthes sur les longs côtés (cliché S. Mathie, INRAP).

Il reste que seule une minime portion de la résidence a pu être fouillée et que ses autres éléments nous échappent, sans doute à jamais. Mais comme l'ont bien marqué Catherine Barrat et Françoise Paone, elle pouvait être fort vaste et s'étendre jusqu'aux premières pentes de l'anse de l'Ourse voisine. Si tel était le cas, plus encore qu'à Aix-en-Provence, ce groupe épiscopal « éclaté » pourrait passer pour une sorte de « quartier ecclésial », préfigurant par là une situation qui s'est vérifiée au Moyen Âge et jusqu'à l'âge classique, sur laquelle nos collègues médiévistes et modernistes auront sûrement l'occasion de revenir²⁹. Car le legs de l'Antiquité tardive ne tient pas aux seuls monuments du culte chrétien dont nos cathédrales sont les héritières directes ; il se reconnaît aussi par tout ce que la morphogenèse de nos villes, en Provence particulièrement, doit aux choix qui ont été faits aux V^e et VI^e siècles lorsque l'Église a implanté ses propres monuments au sein de la cité antique.

Jean GUYON

²⁹. Voir en particulier dans ce volume, p. 115-127, la contribution d'Yves ESQUIEU consacrée aux quartiers canoniaux.



RÉSUMÉ

Dans les rares Églises attestées en Provence aux III^e et IV^e siècle, les fidèles se réunissaient sans doute dans des *domus ecclesiae* dont on ignore tout. En règle générale, les cathédrales ne sont apparues qu'au V^e siècle, en même temps que la plupart des diocèses de la région.

Toutes sont établies *intra muros*, mais le plus souvent dans une situation assez marginale. Elles ont cependant marqué le paysage urbain de leur empreinte, d'autant qu'elles ont souvent été construites à l'emplacement de monuments publics. Une dizaine en est connue par des fouilles ; ce sont pour la plupart des édifices uniques, à une seule nef, d'une longueur moyenne d'une trentaine de mètres de longueur sur une dizaine de mètres de large.

Toutes comptaient certainement à proximité un baptistère, mais cinq de ces monuments seulement sont connus en Provence, à Aix-en-Provence, Cimiez, Fréjus, Marseille et Riez. Ils présentent tous un plan carré à l'extérieur et octogonal à l'intérieur, dont l'ampleur inégale témoigne de la hiérarchie qui existait entre les Églises qui les ont construits.

Plus mal connues encore sont les résidences épiscopales qui formaient avec la cathédrale et le baptistère des groupes épiscopaux de plan compact, comme à Fréjus et peut-être Cimiez, ou plus éclaté, comme à Marseille et Aix-en-Provence où les éléments reconnus s'étendent sur deux îlots de la ville antique, de part et d'autre d'une rue.

ABSTRACT

In the very few Christian communities known to exist in third-and fourth-century Provence, the faithful likely gathered in the little understood *domus ecclesie*. In most cases, cathedrals only appeared in the fifth century along with regional diocesan development.

They were all built *intra muros*, generally in marginal locations. All the same they have left their mark in the urban landscape, especially since they were often erected on the site of former public monuments. Archaeological excavations have unearthed a dozen of them: in most instances, these were single-nave buildings, on average about thirty meters long by about ten meters wide.

All of them had a baptismal font nearby, although only five of these are known in Provence: in Aix-en-Provence, Cimiez, Fréjus, Marseille, and Riez. All these fonts exhibit an outward square shape and an inward octagonal shape, with unequal sizes revealing the hierarchy among the Christian communities that built them.

Even less known are the episcopal residences that formed, with the cathedral and the baptismal font, either in a compact episcopal core layout, such as at Fréjus and perhaps Cimiez, or in an open site layout, such as at Marseille and Aix-en-Provence where identified remnants spread onto two enclaves of the ancient city on both sides of the street.

